CONTRIBUTION A L'ÉTUDE MÉDICALE N° 41

DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

le 5 juillet 1887

PAR

William BORIUS

Né à Nantes (Loire-Inférieure)

AIDE-MÉDECIN DE LA MARINE

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

MONTPELLIER

IMPRIMERIE CRISTIN, SERRE ET RICOME, RUE VIEILLE-INTENDANCE, 5

SERRE ET RICOME, SUCCESSEURS

1887

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41553210_0131

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN Doyen.

GRASSET, Assesseur.

Professeurs.

	Messieurs :
Clinique médicale.	COMBAL (✲ ✠).
Clinique des maladies mentales et nerveuses.	CAVALIER (✲).
Physique médicale.	MOITESSIER (✲)
Médecine légale et toxicologie.	JAUMES.
Clinique chirurgicale.	DUBRUEIL (✲).
Chimie médicale et Pharmacie.	ENGEL.
Hygiène.	BERTIN-SANS.
Pathologie interne.	CASTAN.
Clinique médicale.	GRASSET.
Botanique et Histoire Natur.méd.	PLANCHON (✲ ✠).
Physiologie.	LANNEGRACE.
Clinique obstétricale et gynécologie	DUMAS (Léon).
Clinique chirurgicale.	TÉDENAT.
Opérations et appareils.	GRYNFELTT.
Pathologie externe.	CHALOT.
Anat. pathol. et histol.	KIENER (✲).
Anatomie (Chargé du cours).	BIMAR.
Thérap. et Mat. méd.(ch. du cours)	MOSSÉ (✲).

Doyen honoraire: M. BENOIT (O. ✲ ✠).

Prof. honor. MM. MARTINS (O. ✲), DUPRÉ (✲ C. ✠).

Chargés de Cours de Cliniques annexes:

Clinique des maladies des enfants.	MM. BATLLE, agrégé.
Clinique des mal. syphilit. et cutan.	GAYRAUD, agrégé.
Clinique des maladies des vieillards.	HAMELIN (✲), agrégé.

Agrégés en Exercice

Messieurs :	Messieurs :	Messieurs
CARRIEU.	BLAISE.	TRUC.
MAIRET.	BAUMEL.	GERBAUD.
BIMAR.	VILLE.	GILIS.
MOSSÉ (✲).	GRANEL.	MALOSSE.
REGIMBEAU (✲).	FORGUE.	

M. H. GOT, Secrétaire.

M. F.-J. BLAISE, Secrétaire honoraire.

Examinateurs de la Thèse:

MM. BERTIN-SANS, *président;*
KIENER, professeur.
HAMELIN, agrégé.
REGIMBEAU, agrégé.

La Faculté de médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A mon Frère le Docteur Jules BORIUS

A MES PARENTS

A MES AMIS

W. BORIUS.

A Monsieur le Docteur GUYOT

Médecin de 1re classe de la Marine

A mon Président de Thèse

Monsieur le Docteur BERTIN-SANS

Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier

W. BORIUS.

AVANT-PROPOS.

Ayant eu, pendant un voyage autour du monde, l'heureuse occasion de visiter notre possession la plus importante du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, et aussi ses principales dépendances, nous nous sommes cru autorisé, lors de notre retour en France, à utiliser nos souvenirs et les quelques matériaux que nous avions pu recueillir durant notre séjour dans la Colonie. Ces souvenirs, classés et mis en ordre, feront le sujet de notre Thèse. Des travaux nombreux et importants ont été publiés : les écrits de de Rochas, de Vieillard et Deplanche, de Leroy de Méricourt, du P. Montrouzier, etc., n'ont pas peu contribué à jeter une vive clarté sur cette Colonie, dont l'annexion à la France est relativement récente.

Loin de nous, par conséquent, la prétention d'apporter dans cette courte étude des documents d'une haute nouveauté. Les travaux magistraux des auteurs que nous venons de citer, restreignent, en effet, singulièrement le champ de l'observation personnelle. Nos aspirations sont plus modestes : présenter en quelques pages, synthétiser pour ainsi dire les particularités les plus saillantes de notre grande possession d'outre-mer, tant au point de vue de la géographie et de l'ethnographie, qu'à celui de la pathologie médicale indigène, tel est le but que nous nous efforcerons d'atteindre. Nous avons dit pathologie médicale indigène, notre intention est, en effet, de passer sous silence les diverses affections que l'on peut observer chez le blanc ; nous ne considérerons

la maladie que chez le noir, en insistant particulièrement sur quelques-unes d'entre elles qui semblent le frapper avec une sorte de prédilection.

Qu'il nous soit permis ici de témoigner toute notre reconnaissance à M. le Dr Guyot, médecin de 1re classe de la marine, qu'un séjour prolongé dans nos possessions Océaniennes a rendu familier avec la pathologie de ces régions, et dont l'expérience personnelle, soumise de notre part à de nombreuses contributions, ne nous a jamais fait défaut.

Cette étude, que nous soumettons à la bienveillante appréciation de nos Juges, peut désormais se diviser de la façon suivante :

Dans la première partie, nous examinerons successivement les divers éléments, dont suit l'énumération : topographie, sol, hydrologie, flore et faune, climatologie et météorologie.

L'ethnographie fera l'objet de la seconde.

Nous terminerons en troisième et dernier lieu par l'exposé des affections qui sévissent le plus fréquemment sur l'indigène Néo-Calédonien.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE MÉDICALE

DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

PREMIÈRE PARTIE.

GÉOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE.

Située dans la Zone Océanienne, connue sous le nom de Mélanésie, entre le 20°10' et le 22°26' de latitude sud, et le 161°35 et le 164°35 de longitude est du méridien de Paris, la Nouvelle-Calédonie fut découverte par Cook, en 1774, et annexée à la France en 1853.

Cette île, l'une des plus considérables de la Mélanésie, présente une longueur moyenne de 75 à 80 lieues, sur une largeur de 12 lieues, et affecte la forme d'un vaste ellipsoïde très allongé, dont le grand axe fait avec l'équateur un angle de 40 degrés. Sa superficie, que l'on peut évaluer approximativement à 1,200 lieues carrées, est occupée par une population d'environ 40,000 habitants.

Les côtes, très découpées, sont défendues par des récifs madréporiques, dont les bancs extérieurs laissent entre eux et le rivage un canal d'eaux tranquilles, d'une utilité incontestable au point de vue des communications. Les navires à vapeur, et même les navires à voiles d'un faible tonnage peuvent y naviguer avec sécurité.

Cette ceinture de corail est interrompue au niveau de l'embouchure des rivières, le mélange de l'eau douce et de l'eau salée paraissant mettre un frein à l'activité des polypes coralligènes. De ces interruptions dans le récif, résultent de véritables passes permettant l'accès du canal intermédiaire.

A la Grande-Terre, nom communément assigné à la Nouvelle-Calédonie, se rattachent de nombreux groupes d'îles et d'îlots présentant la même structure géologique. Nous ne citerons ici que les plus importants. Ce sont :

Au nord, les îles Nénémas.

Au nord-ouest et distant de douze lieues le groupe des îles Belep.

Au sud, la grande île des Pins, désignée par les indigènes sous le nom de Kunie, et séparée de la Grande-Terre par un chenal de cinq à six lieues.

Sur la côte est, à quinze lieues au large, est situé l'important archipel des Loyalty, dont les trois îles principales, Mare, Lifu et Uvea, fertiles et très salubres, abritent une population de 8,000 habitants.

Nous mentionnerons, enfin, pour mémoire, la petite île Nou, qui ferme l'entrée de la rade de Nouméa.

Un vaste établissement pénitentiaire et un hôpital y ont été établis.

Nous n'insisterons pas dans cette étude sur les diverses particularités que peuvent présenter ces îles, et n'en parle-

rons qu'incidemment. Nous reporterons presque exclusivement notre attention sur la Grande-Terre.

SOL.

Le sol de la Nouvelle-Calédonie est essentiellement montagneux. L'île entière est renversée dans le sens de son grand axe par une longue chaîne de montagnes. Cette chaîne, dont les points culminants atteignent 1,200 et 1,500 mètres, est plus rapprochée de la côte orientale que de l'occidentale : elle paraît déjetée à l'est. Vers la partie nord, elle se bifurque et envoie à l'est et à l'ouest deux expansions considérables, enclavant une magnifique vallée qu'arrose le Diaot, le plus remarquable des cours d'eau Néo-Calédoniens. Dans le sud, cette même chaîne donne naissance à de nombreux chaînons, desquels s'élancent des rameaux secondaires qui viennent mourir à une petite distance de la côte.

HYDROLOGIE.

Les grands cours d'eau sont rares, et cela se comprend aisément, étant donnée le peu de largeur de l'île. Il n'y a pas, à proprement parler, de rivières très considérables. Seul, le Diaot, que nous venons de mentionner précédemment, présente un cours assez étendu, 40 kilomètres environ. Cette rivière admet les embarcations, même d'un assez fort tonnage, à une distance de 27 milles au-dessus de son embouchure. Il est, en outre, un fait digne de remarque, à savoir : que l'orientation des montagnes a déter-

miné la direction générale des cours d'eau, qui tous, sauf de rares exceptions, courent perpendiculairement au grand axe de l'île. Ces cours d'eau sont généralement rapides, et leur lit fréquemment obstrué par des rochers donnant naissance à de petites cascades, parfois même à des chutes d'eau assez élevées.

Quelques-uns d'entre eux seraient accessibles à la navigation, tout au moins dans la dernière partie de leurs cours, si des bancs ne se formaient pas à leur embouchure. Ces bancs, en plus l'inconvénient de fermer une voie naturellement ouverte au commerce intérieur, présentent un autre désavantage : ils occasionnent l'inondation périodique ou permanente des terres basses, voisines de l'embouchure. C'est ce mécanisme qui préside à la formation de très nombreux marais, principalement sur la côte occidentale, dont les terres sont plus basses. Nous verrons plus bas comment on peut envisager ces marais et quelle est leur influence sur la salubrité du pays.

FLORE.

La flore Néo-Calédonienne a été l'objet de nombreux et importants travaux : le P. Montrouzier, Vieillard et Deplanche ont jeté une vive lumière sur ce sujet si intéressant. D'après Moore, cette flore, que nous allons envisager rapidement, serait inférieure et comme variété et comme richesse à celle de certaines autres régions intertropicales : les Antilles françaises, Cuba, Saint-Domingue, etc. La partie sud de l'île est, au point de vue qui nous occupe, particulièrement déshéritée. On voit, au contraire, à mesure que l'on remonte dans le nord, la végétation reprendre ses droits et atteindre parfois un certain degré de magnificence.

Nous allons signaler aussi brièvement que possible les

diverses espèces qui présentent une utilité réelle et immédiate.

Parmi les Graminées, qui constituent à elles seules les trois cinquièmes de la végétation prise en masse, nous remarquons :

L'*Andropogon austro-caledonieum* qui forme d'abondants et vastes pâturages. Jeune, cette plante fournit aux chevaux, aux bœufs et aux moutons un fourrage très convenable.

Arrivée à maturité, ses feuilles sont utilisées comme engrais et ses chaumes servent au revêtement extérieur des cases.

Andropogon schœnantus, plus connu des Européens sous le nom de citronnelle, entre comme matière première dans la confection d'une infusion théiforme d'un goût aromatique très agréable.

La canne à sucre *(Saccharum officinarum)*. Les indigènes en font une consommation considérable et en distinguent des variétés innombrables, basées sur les différences de port de la plante. A chacune de ces variétés est assigné un nom particulier. Un examen attentif a montré à Vieillard et Deplanche, auxquels nous empruntons ce renseignement, que ces soi-disant variétés se réduisent en réalité au chiffre beaucoup plus modeste de cinq.

Viennent ensuite les différentes espèces du genre *Dioscorea*, dont la principale *Dioscorea alata* ou igname constitue pour les indigènes une précieuse ressource alimentaire. La récolte de ce tubercule était jadis et est encore actuellement l'occasion de fêtes plus ou moins prolongées.

A côté de cette plante alimentaire par excellence, nous rangerons le bananier *(Musa paradisiaca)*. Le fruit de cet arbre, soumis à la cuisson, peut être considéré comme la base de la nourriture de l'enfant à la mamelle.

Sous le nom de taro, les indigènes désignent le rhizome féculent et alimentaire d'un certain nombre d'aroïdées (*Arum*

esculentum, etc.), principalement du genre *Colocasia*. Le produit, dont le rendement est inférieur à celui de l'igname, lui est supérieur par la quantité de principes nutritifs qu'il contient.

Le *Pandanus*, dont on compte plusieurs variétés, est très commun en Nouvelle-Calédonie. Le plus employé est le *Pandanus odoratissimus*, dont la spathe est comestible et dont les feuilles servent, ainsi que celles des autres espèces, à recouvrir les habitations, à confectionner des nattes, etc. Soumises au rouissage, ces mêmes feuilles fournissent des fibres textiles employées pour la fabrication de pagnes.

Cocotier (*Cocos nucifera*). Inutile de s'appesantir sur cet arbre si précieux à tous les points de vue. Remarquons seulement qu'il pousse beaucoup plus vigoureusement dans le nord de l'île que dans le sud.

L'arbre à pain (*Artocarpus incisa*) et le papayer (*Carica papaya*) se trouvent parmi les représentants de la flore Néo-Calédonienne. Le dernier, principalement, se rencontre dans le voisinage de presque toutes les habitations indigènes, car il est doublement précieux et par ses fruits qui contiennent une véritable pepsine végétale et par ses feuilles qui jouissent de la singulière propriété de ramollir les viandes durcies que l'on soumet à leur contact. Cette dernière propriété est du reste rarement mise à profit, le naturel n'ayant que bien peu souvent l'occasion d'user de chair dans son alimentation.

Le ricin (*Ricinus communis*) est bien connu pour ses propriétés purgatives. D'autres Euphorbiacées sont journellement employées par les pêcheurs, à titre d'agents de destruction du poisson.

La patate douce (*Batatas edulis*, Convolvulacées) est universellement répandue ; sa culture facile et l'abondance de ses produits le font suffisamment comprendre.

Le calebassier (*Lagenaria vulgaris*) fournit des fruits très recherchés, à un point de vue purement domestique d'ailleurs. Lorsqu'ils sont vidés et séchés, ce qui constitue une opération des plus simples, ils servent à recevoir l'eau de cuisson des aliments. Ils sont en outre fréquemment utilisés sous forme d'appareils natatoires lors de la pêche dans les récifs.

Le santal (*Santalum austro-caledonieum*), assez rare de nos jours, fut jadis l'objet d'un commerce important.

Nous nous arrêterons un instant sur un arbre désigné par les indigènes sous le nom de *niaouli (Melaleuca leucodendron*). Cet arbre présente la particularité bizarre d'accaparer pour ainsi dire le terrain et d'exclure de son voisinage les différentes autres essences. Son écorce blanche et épaisse couvre les cases des indigènes et en revêt les parois intérieures et ses feuilles donnent, par la distillation, une huile volatile d'une odeur agréable. Le port général de ce végétal est empreint d'un air mélancolique qui frappe l'œil le moins prévenu.

Tels sont les principaux arbres dont le Néo-Calédonien en tire un parti immédiat ; mais nous ne terminerons pas sans mentionner dans cet exposé, d'ailleurs bien incomplet :

Le cotonnier (*Gossypium herbaceum)* dont le duvet est très soyeux, mais dont les capsules sont trop petites pour que l'on puisse tenter avec profit l'exploitation de cette Malvacée.

Les fougères représentées par 160 espèces, depuis la fougère microscopique (*Microzonium bimarginatum*) jusqu'à la cyathée géante de 25 mètres de hauteur.

La pomme-cannelle (*Anona muricata* Amomacées), la goyave, l'orange, la mangue, etc., en un mot presque tout le cortège des fruits des pays chauds, se trouve aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie.

Signalons, pour terminer, certaines plantes domestiques d'importation européenne: salades, choux, haricots, radis, melons, asperges, etc., arbres fruitiers variés, vigne, mûrier, etc., etc.

FAUNE.

Nous serons aussi bref que possible sur ce sujet, qui ne prête d'ailleurs qu'à peu de développement.

Mammifères. — En ce qui concerne les mammifères, il n'existe en Nouvelle-Calédonie qu'une seule espèce qui soit véritablement autochtone: c'est le *vespertilio vampyrus*, plus connu sous le nom de roussette. Le poil de ce curieux animal, battu et foulé, est converti en cordonnets servant à l'ornementation et aussi en cordages assez résistants. Sa chair est estimée par les naturels.

Le dugong se rencontre quelquefois sur les côtes. Les autres mammifères: porcs, moutons, bêtes à corne, chats, gros rats, chevaux, etc., sont d'importation étrangère et relativement récente.

Oiseaux. — Les représentants indigènes de cet ordre sont plus nombreux; on trouve en effet 4 ou 5 variétés de tourterelles d'un goût délicat, des cailles semblables à celles d'Europe, des bécasses, des râles, des pluviers dorés. Les diverses espèces de canards, les oiseaux de rivage tels que grèbes, sarcelles apparaisent fréquemment sur les tables. Des oiseaux aux plumages brillants se rencontrent dans les bois. Quant à nos volatiles européens: poules, paons, pintades, dindons,

etc., ils ne paraissent se ressentir en rien du séjour Néo-Calédonien.

Reptiles. — Absence complète de crocodiles, de caïmans et de serpents de terre d'aucune espèce. Le seul serpent d'eau que l'on connaisse est l'*hydrophis*. Différentes variétés de tortues se rencontrent sur les îlots sablonneux du nord-ouest et servent à l'alimentation. Les lézards, assez communs, sont consommés par les indigènes, mais à titre tout à fait exceptionnel.

Poissons. — On en connaît des variétés considérables entrant pour une large part dans l'alimentation. Il faut néanmoins en user avec quelque circonspection, étant donnés les dangers qu'occasionne leur ingestion à certaines époques de l'année. Nous citerons l'orphie, la vieille, la sargue, le perroquet dont le foie est souvent vénéneux, le rouget, qui se pêche en abondance en rade de Nouméa, le coffre, la raie (*Raja clavata*) dont les dards déterminent fréquemment de cruelles blessures très redoutées des indigènes; la murène, le diodon, le tétrodon, le requin, etc. Une sardine, qui se pêche dans le nord de l'île et qui est connue sous le nom de melette vénéneuse, a été la cause immédiate de terribles accidents.

Nous trouvons dans un rapport de M. Lacroix, chirurgien-major de la corvette *le Catinat*, la relation très circonstanciée d'un empoisonnement partiel de l'équipage de ce navire, par suite de l'ingestion de ce clupéoïde. Ce funeste repas se termina par la mort de cinq des convives. M. Lacroix admet, pour expliquer cet accident, les deux hypothèses suivantes : la melette deviendrait vénéneuse à l'époque du frai ou, ce qui est plus probable, s'introduirait clandestinement parmi les bandes migratrices de poissons fort analogues connus

sous le nom de *Aussumeria acuta*. Les caractères distinctifs de ces clupées n'étant que peu connus des pêcheurs, il s'en suivrait une confusion et l'ingestion simultanée de ces deux poissons. Ce qui donne une grande valeur à cette seconde hypothèse, c'est que plusieurs navires qui étaient alors sur rade et qui avaient partagé les produits de la pêche, ne furent pas éprouvés au même point que *le Catinat*. A ce dernier serait échu en partage un plus grand nombre de melettes, d'où l'empoisonnement observé.

Ajoutons que la plupart des poissons Néo-Calédoniens possèdent de riches couleurs, et qu'en mettant de côté les accidents qu'ils déterminent parfois, leur chair est en général d'excellente qualité.

Les poissons d'eau douce peuvent se consommer à toute époque de l'année.

Les Crustacés sont nombreux : langoustes et crabes se trouvent en abondance dans les anfractuosités des coraux. Nous en dirons autant des mollusques.

Insectes. — Très répandus. Les moustiques et les cousins deviennent parfois un véritable fléau. Le scorpion et la scolopendre sont peu redoutables. La puce a pris droit de cité en Nouvelle-Calédonie, importée par nous, au dire des Indigènes. Le pou acquiert, paraît-il, de respectables dimensions sur le corps de ces mêmes indigènes. Il ne nous a pas été donné de vérifier ce fait.

CLIMATOLOGIE ET MÉTÉOROLOGIE.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire à peu près textuellement l'esquisse du climat Néo-Calédonien,

telle que nous l'ont tracée MM. Vieillard et Deplanche: «Quoique située sous les tropiques, disent ces observateurs, »la Nouvelle-Calédonie a une température très supportable; »les chaleurs y sont rarement excessives, tempérées qu'elles »sont par les brises de terre et de mer, qui se font sentir »alternativement. Les plus fortes chaleurs règnent pendant »la saison des pluies, c'est-à-dire pendant les mois de jan»vier, février, mars, avril. Cependant la moyenne thermo»métrique dépasse rarement + 30°, assez rarement aussi »elle descend au-dessous de + 18° le jour et + 10° la »nuit (1). Les Européens peuvent, sans aucun danger, se li»vrer toute l'année et à chaque heure aux travaux agricoles.»

Nous donnons ci-dessous le tableau des observations météorologiques, faites à Nouméa pendant l'année 1878. Ce tableau, emprunté à l'intéressant travail du docteur Guyot, sur la déportation simple à l'île des Pins, permettra d'embrasser d'un coup-d'œil les divers éléments climatériques.

(1) Le docteur Guyot, pendant une année passée à l'Ile des Pins, n'a pas vu le thermomètre dépasser 32°. Il a noté, pendant la saison fraîche, le matin, des températures peu supérieures à 14°.

Tableau des observations météorologiques. Nouméa 1878.

ANNÉE 1878	PRESSION BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE						
	Hauteur moyenne	Oscillation diurne	6 Heures du matin moyenne	1 Heure du soir moyenne	Moyenne	Moyenne de la journée	Humidité relative moyenne en centièmes	Hauteur de la pluie en millimètres	Nombre des jours de pluie
Janvier	762.7	001.5	26.7	30 5	28.6	28.5	75	76.0	11
Février	762.2	001.8	27.1	30.9	29	28.5	74	105.0	5
Mars	766.6	001.6	26.0	28.6	27.3	27.2	76	124 1	14
Avril	767 4	002.3	25.0	27.3	26.1	25.9	75	79 1	12
Mai	767.5	002.0	24.1	26.2	25.1	25.2	74	35.0	7
Juin	766.8	001.7	22.6	25.2	23.9	23.9	69	66 2	6
Juillet	767.9	001 3	22.3	22.4	22.3	22.8	65	77.8	8
Août	770.7	002.3	21.8	24.7	23.3	23.1	70	59.6	7
Septembre	768 8	001.9	22.7	25.7	24.2	24 0	68	96.0	3
Octobre	769.3	001.7	23.8	27.2	25.5	25.2	69	31.5	5
Novembre	766.7	001.8	25.3	28.3	26.8	26 5	73	104.0	5
Décembre	764 4	001.5	26.7	29.7	28.2	27 9	73	59.7	11
Moyenne annuelle	766.8	001.8	24.5	27.2	25.9	25.7	72	76.0	Total 95

Les Trimestres par ordre décroissant de température se placent dans l'ordre suivant:

1er	trimestre	28°1.
4e	—	26°5.
2e	—	25°0.
3e	—	23°3.

Par moyenne décroissante de pression barométrique, ils se rangent comme suit :

3e	Trimestre	769°1.
2e	—	767°2.
4e	—	766°8.
1er	—	763°8.

A cette question de la climatologie, nous rattacherons celle très importante des marais dont nous avons mentionné incidemment l'existence un peu plus haut. Ils sont, en effet, nombreux en Nouvelle-Calédonie, et peuvent être divisés de la façon suivante:

1° Bassins d'eau douce et bassins d'eau saumâtre;

2° Atterrissements limoneux et plages marécageuses.

Les premiers sont couverts de joncs, entre lesquels croissent la lentille d'eau et une rubiacée du genre *dentella;* les seconds sont peuplés de mangliers, de palétuviers et de *carallia*, sorte d'arbre fort analogue au palétuvier.

Ce simple exposé montre que les éléments fébrigènes ne font pas défaut. Cependant la fièvre intermittente est très rare. Tous les observateurs tombent d'accord sur ce point et reconnaissent que les affections susceptibles d'une médication quinique, sont en très minime proportion ; il ne faudrait pas néanmoins conclure à leur absence absolue. En effet, le docteur Guyot, dans un tableau statistique, embrassant une période de cinq années (1873-1878), relève à l'île des Pins

69 entrées pour fièvre intermittente ; mais il ajoute que, durant une année passée dans cette localité (juillet 1878 à fin juin 1879), il ne lui a pas été donné de constater *de visu* une affection paludéenne ; ce chiffre de 69 entrées est du reste bien minime, si nous le comparons à celui que fournissent, dans le même laps de temps, plusieurs autres de nos colonies. Le docteur de Rochas, pendant un séjour de trois ans dans les mêmes parages, n'eut à traiter qu'une seule affection à forme parfaitement intermittente, ayant pris la forme larvée : c'était une névralgie faciale. Cette pyrexie qui s'observe parfois, mais très rarement à terre, céda à la seconde dose de sulfate de quinine.

Comment expliquer l'innocuité presque absolue de ces marais ? C'est là une question que nous ne saurions résoudre ; nous devons seulement la constater. Trop de faits sont là qui nous la démontrent surabondamment : la construction de la ville de Nouméa en est un exemple frappant. Établie sur un ancien marais, on n'observa, lors des travaux d'assèchement et des fouilles, aucun accident paludéen parmi les Européens. Notons, du reste, en passant, que les indigènes jouissent de la même innocuité.

La salubrité du climat Néo-Calédonien n'est donc plus à démontrer ; des expéditions ont été effectuées contre les naturels, pendant lesquelles officiers et soldats couchaient en rase campagne, sans abris, traversaient des rivières sans changer leurs vêtements mouillés ; ces expéditions qui, faites dans d'autres régions, eussent amené des conséquences désastreuses, ne donnèrent lieu qu'à quelques affections sans gravité. Quant aux grandes chaleurs de l'été, elles sont rarement un sujet de fatigue ; la fraîcheur des vents les adoucit considérablement, et il en résulte un milieu thermique très supportable.

Aussi ne voit-on pas, dans cette grande colonie, la popu-

lation blanche présenter ce facies caractéristique, indice révélateur d'un état cachectique inhérent à un pays malsain. Les vents généraux de l'est, sud-est, dominent à peu près toute l'année, souvent même ils soufflent grand frais. L'année se partage en deux saisons distinctes: l'une qui s'étend de mai à novembre est sèche, tempérée ; les vents soufflent généralement avec une certaine force pendant la journée. Les nuits sont calmes, fraîches, parfois même un peu plus froides; les rosées abondantes. La sécheresse est quelquefois interrompue par des orages accompagnés de pluie, particulièrement quand, pendant la nuit, les vents passent au nord-est ou au nord. L'air, à cette époque, est rarement chargé d'électricité.

La seconde saison, de novembre à avril, est chaude, pluvieuse ; des pluies abondantes tombent par intermittences de quelques jours, séparées par des intervalles plus ou moins longs de beau temps.

Les vents généraux sont violents et variables ; ils viennent le plus souvent encore du sud et de l'est.

On voit assez fréquemment des halos lunaires.

DEUXIÈME PARTIE.

ETHNOGRAPHIE.

A quel type peut-on rattacher le Néo-Calédonien ?

D'après le Dr Topinard, on le rattache généralement au type Papou, mais en réalité il forme une race mixte composée de trois éléments : l'un Polynésien, l'autre auquel il conviendrait de laisser le nom de Mélanésien, le troisième intermédiaire ou croisé. Dans une série un peu considérable de crânes, il est facile d'isoler chacun de ces éléments, on peut alors constater que les métis y sont en majorité, les Mélanésiens assez nombreux et les Polynésiens rares. Le Dr Bourgarel, dans ses nombreuses études sur l'ethnographie océanienne, était arrivé aux mêmes résultats sur le vivant, et avait reconnu deux variétés : la noire et la jaune. La première est caractérisée par la couleur très foncée de la peau, des cheveux courts et plutôt floconneux que laineux, une petite taille, des membres grêles, un pied plat, une forte dolichocéphalie, un prognathisme considérable. La seconde offre les mêmes caractères, mais atténués : entre autres une haute taille, des membres mieux proportionnés, une teinte jaune olivâtre, des cheveux plus longs et moins crépus, parfois frisés.

C'est cette seconde variété que l'on rencontre principalement dans l'archipel des Loyalty, et le contraste avec la variété noire est assez frappant pour éveiller immédiatement l'attention.

Toujours est-il que la race actuelle se présente avec les caractères suivants sur ceux des crânes qui ont été soumis à l'examen :

Capacité crânienne supérieure à celle de l'Australien et du nègre, inférieure à celle des races blanche et jaune, notamment chez l'homme. Indice céphalique aussi faible que celui des Australiens et des Esquimaux. Front plus étroit que chez les nègres d'Afrique, moins que chez les Australiens. Prognathisme considérable, inférieur néanmoins à celui des Australiens et des nègres Africains. Arcades sourcillières d'autant plus proéminentes que le sujet est plus Mélanésien.

A ces caractères, nous ajouterons le suivant, observé par MM. les Drs Fontan et Guyot, à savoir la présence de dents supplémentaires. Il nous a été donné à différentes reprises de constater ce fait.

D'après quelques auteurs, ce qui frapperait à la simple vue dans le type principal de l'île des Pins, ce serait la rudesse des contours, et un aspect farouche dû au contraste des creux et des saillies. Le Dr Guyot dit ne pas avoir remarqué, au moins pour la grande majorité, un habitus extérieur répondant à celui que nous venons de citer.

Quant à la population des îles Loyalty, particulièrement celle de Lifu, elle nous a semblé posséder des traits assez agréables, une physionomie intelligente et ouverte.

A cette courte étude du type Néo-Calédonien, nous ferons succéder quelques considérations sur la manière de vivre des indigènes.

Alimentation. — Comme la plupart des peuplades de la Mélanésie, le feu et l'eau sont les seuls agents dont se servent les Néo-Calédoniens pour la cuisson de leurs aliments, dont les principaux, ignames, cocos, bananes, taros, poissons, etc., nous sont déjà connus. Pour opérer la coction de ces

divers produits, un trou d'un pied de profondeur environ est creusé. Un lit de feuilles de bananier fraîchement cueillies, supporte les matières alimentaires soigneusement enrobées elles-mêmes dans les feuilles du même arbre. Le tout est recouvert de pierres rougies au feu et de cendres chaudes. Ce procédé primitif donne d'assez bons résultats, et la cuisson s'effectue rapidement.

Le poisson se mange sur place ou est conservé par le fumage. Pour ce faire, un gril grossier supporté par quatre fourches est établi. Le poisson, soigneusement arrangé sur ce gril est soumis à l'action d'un feu de branches vertes dégageant beaucoup de fumée, et cuit en même temps qu'il emprunte à la fumée ses principes conservateurs. Ainsi préparé, il se consomme après un temps parfois assez long.

Les aliments cuits à l'eau sont enfermés dans des vases de terre, de fabrication indigène. Ces vases sont vernissés avec de la résine de kahori.

Les ustensiles du ménage sont rares et très primitifs : quelques calebasses ou noix de coco vidées et entourées de tresses plates en fibres de cocotier, servent à puiser et à conserver l'eau. Ce sont à peu près les seuls instruments affectés aux usages culinaires.

Le Néo-Calédonien est excessivement vorace et mange à toute heure du jour, il semble avoir à cœur d'utiliser le magnifique système dentaire dont la nature l'a gratifié.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire quelques mots au sujet de l'anthropophagie. Que l'habitude de consommer de la chair humaine ait existé, cela ne peut être mis en doute. Les récits de voyageurs tels que Cook, Forster, etc., ne l'établissent que trop clairement. De trop nombreux massacres ont eu lieu, dont les victimes étaient loin de s'attendre au sort qui leur était réservé. A quelles causes

devons-nous faire remonter l'origine de ces barbares coutumes ?

Deux opinions se trouvent en présence.

Pour les uns, un instinct inférieur à vrai dire, mais néanmoins très puissant, l'instinct nutritif, pourrait être incriminé. Or, l'alimentation de l'indigène est, sauf de rares exceptions, presque exclusivement composée de végétaux; seuls les habitants du littoral peuvent ajouter à ce régime aussi peu varié qu'abondant, les poissons qu'ils pêchent dans le récif. Le besoin d'une nourriture plus azotée s'étant fait sentir, le choix se serait arrêté sur l'homme à défaut d'autres êtres pouvant fournir la ration d'azote exigée.

Les autres, tout en admettant la réalité de ce besoin physiologique et impérieux d'une nourriture azotée, pensent et non sans raison que la sensualité ne serait pas étrangère au choix de la victime. Les Néo-Calédoniens paraissaient, en effet, avoir fort bien étudié la question, en connaisseurs pour ainsi dire : certaines chairs, celle des enfants notamment, étaient particulièrement en renom. Sous ce rapport, les blancs étaient assez peu prisés à cause de leur goût salé désagréable. Ceux qui paraissaient réunir tous les suffrages étaient les naturels de l'intérieur, qui ne font usage que de végétaux. En cela, les mangeurs d'homme ont fait preuve d'une certaine sagacité, et d'une finesse de goût assez développée. Ne savons-nous pas, en effet, que la chair des animaux dont l'alimentation est exclusivement végétale, a l'apanage d'un goût plus délicat, joint à une plus grande digestibilité ?

L'anthropophagie existe-t-elle encore de nos jours ? A l'état d'habitude, non ; mais à l'occasion, nous sommes intimément persuadé que l'indigène mange la chair du blanc qu'il a tué.

L'influence civilisatrice de la France, les nombreux postes échelonnés dans cette grande île, les rapports fréquents des

deux races, ont dû avoir raison de ces funestes coutumes. Mais qui pourrait affirmer que les solitudes calédoniennes n'abritent pas encore quelques dissidents se livrant en secret à leurs monstrueuses agapes ?

Boissons. — La boisson ordinaire est l'eau. Néanmoins, l'alcool exerce sur ces peuplades primitives comme sur les plus civilisées une fascination déplorable. Le Néo-Calédonien boit avec une sorte de frénésie quand, par un artifice quelconque, il peut se procurer le dangereux liquide. Sous ce rapport, les habitants de l'île des Pins se montrent plus raisonnables que leurs compatriotes de la Grande-Terre, et les cas d'alcoolisme soit aigu, soit chronique, sont pour ainsi dire inconnus. Il nous a été impossible de savoir si l'industrie indigène était arrivée par ses propres moyens à fabriquer un liquide enivrant, analogue au kava qui se consomme dans d'autres îles de l'Océanie.

Vêtements. — Nuls ou peu s'en faut, à tel point que les supprimer complètement serait un pas de fait vers la décence. Ils se composent, en effet, suivant les localités d'un morceau d'étoffe indigène, d'un fragment de feuille de bananier recouvrant tout ou partie du pénis. Ce vêtement est d'autant plus remarquable, que le reste du corps est complètement nu. A Nouméa et dans les endroits du voisinage, les indigènes portent un pagne descendant jusqu'à mi-cuisse.

Le costume des femmes n'est guère plus convenable: une ceinture frangée plus ou moins épaisse faite de fibres végétales (écorce de l'*Hibiscus tiliaceus*) attachées à un fil commun passe deux ou trois fois autour des hanches: haute de 15 centim. environ, cette ceinture couvre plus ou moins leur nudité.

Les indigènes paraissent reporter sur leur chevelure le

manque de coquetterie dans le vêtement et possèdent différents procédés d'agencement de leurs cheveux. En outre, une coutume fort répandue, surtout aux îles Loyalty, consiste à se les teindre avec de la chaux. Il en résulte une couleur rouge très estimée. L'usage prolongé de la chaux peut même leur donner une belle couleur blonde et même blanche. Cette singulière habitude a toutefois l'incontestable avantage de détruire les innombrables parasites qui pullulent dans ces épaisses toisons. Les femmes se rasent généralement la tête, et ne portent rien pour l'abriter. Les hommes se l'entourent souvent d'un bandeau d'étoffe, non pour s'abriter, mais pour y ramasser quelques menus objets.

Le lobe de l'oreille est le plus souvent perforé et les feuilles du cocotier, placées dans l'orifice, le dilatent par leur élasticité. Les ouvertures qui en résultent livrent facilement passage au pouce. Les hommes suppléent ainsi à l'absence de poches dans leurs vêtements et y suspendent leur pipe, les femmes quelques ornements.

Tatouage. — Plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. On en connaît deux variétés: le tatouage en relief et le tatouage en peinture. Le premier, très estimé, résulte de brûlures produites par un charbon ardent. La plaie est recouverte de feuilles d'aralia, et lors de la chute de l'eschare la suppuration est entretenue plus ou moins longtemps de manière à faire bourgeonner la surface et obtenir une cicatrice à la fois brillante et saillante. Ce tatouage est disposé autour des seins.

Le tatouage en peinture est analogue à celui que nous voyons communément dans nos pays. Il est plus fréquent chez les hommes, et les femmes sont chargées de l'opération. L'appareil instrumental est rudimentaire: de fines arêtes de poisson trempées dans du noir de fumée délayé, un petit

maillet très léger, tels sont les instruments mis à la disposition de l'artiste.

Les marques qui résultent de cette opération sont d'un bleu foncé indélébile, mais tranchant assez peu sur la coloration noire ou jaune du tégument externe.

Malgré cette apparente coquetterie, il n'en reste pas moins acquis, comme un fait avéré, que les indigènes sont d'une propreté tout au moins fort équivoque.

Habitations. — Elles sont presque toujours construites dans des endroits propres à la culture. Le voisinage des cours d'eau ne paraît avoir qu'une influence tout à fait secondaire sur le choix de l'emplacement.

Leur mode de construction est le suivant : le terrain où doit s'élever la future habitation ayant été choisi, le sol est aplani bien régulièrement. Au centre de cette surface aplanie, un piquet dressé verticalement sert de pivot à une liane dont le rayon est égal à celui de la case. Une circonférence est alors tracée, et délimite les dimensions.

La pièce la plus importante est le pilier central. On le choisit toujours parmi les essences les plus résistantes. Quant à sa grosseur, elle varie suivant les dimensions de l'édifice : quelques-uns atteignent la grosseur d'un mât de frégate. Ce pilier est planté en terre à grands renforts de bras. A la périphérie sont disposés des pieux de 2 mètres à 2 mètres et demi de haut, distants les uns des autres de 60 centim. environ. Ces pieux, dont l'extrémité supérieure présente un col, sont reliés tous ensemble par de fortes lianes et entre eux un clayonnage est établi, revêtu à l'extérieur et à l'intérieur d'une épaisse couche d'écorce de niaouli.

La toiture se fait à peu près de la même façon. Les chevrons sont tous choisis de la même grandeur. Une de leurs extrémités prend un point d'appui sur le pilier central, l'autre

sur les pièces du pourtour, mais de façon à les dépasser quelque peu et former de cette manière un petit auvent. Ces chevrons sont reliés entre eux par un treillis de branches flexibles, recouvert d'une couche d'écorce de niaouli. La véritable couverture se fait avec des faisceaux d'herbes solidement fixés au treillis par une véritable suture en surjet, dont la liane qui fait fonction de fil traverse la toiture tout entière. Enfin, une dernière couche d'herbes ou de racines de fougères assure l'imperméabilité de l'habitation.

Le sol est couvert de nattes ou de folioles de cocotier, quelques foyers sont disposés au centre et entourés de pierres ou de gros coquillages qui servent de garde-feu. La fumée n'a d'autre issue que l'unique porte basse de l'habitation. Aussi, les différents objets que renferme la maison, les pieux et les montants principalement, ne tardent pas à se recouvrir d'une épaisse couche protectrice.

L'ameublement est à peu près nul : des nattes, quelques rondelles de bois servent d'oreiller, les ustensiles de pêche et de cuisine, tels sont les objets que l'on rencontre à peu près uniquement dans la grande majorité des habitations.

Elles sont, comme on le voit, non seulement enfumées, inaérées, mais aussi encombrées et par suite empestées.

Des familles de quatre, cinq, six individus, enfants et vieillards, bien portants et malades, sont entassés pêle-mêle dans un espace de quelques mètres cubes. Faudrait-il voir dans cette promiscuité l'origine de ces disparitions parfois rapides de famille dont un des membres est atteint de tuberculose pulmonaire ?

Condition des femmes et mariage. — La condition de l'épouse Néo-Calédonienne est assez triste : elle paraît remplir plutôt l'office de bête de somme que celui de compagne. Il faut néanmoins distinguer entre la jeune fille et la femme

mariée. La première jouit de prérogatives assez étendues et n'est jamais maltraitée par les hommes ; la seconde a l'apanage des travaux pénibles ; en outre, les menues occupations agricoles, la préparation des étoffes, des filets, les soins du ménage, contribuent à lui ôter le peu de liberté qu'elle pourrait avoir. Elle se trouve, en somme, vis-à-vis de son seigneur et maître dans un état d'infériorité très marqué. Il est néanmoins à remarquer que la femme est respectée dans la période menstruelle, pendant la grossesse et l'allaitement, qui se poursuit aussi longtemps que l'enfant le désire, c'est-à-dire jusqu'à deux ans et demi ou trois ans.

On peut toutefois espérer que, sous l'influence des blancs, la femme néo-calédonienne n'est pas éloignée du moment où elle pourra jouir d'une liberté relative.

Peu de choses à dire sur le mariage : les formalités matrimoniales sont à peu près nulles ; il ne suffit aux futurs époux que l'autorisation du chef. Les enfants de ces derniers sont fiancés de très jeune âge ; nous signalerons en passant l'existence de la polygamie.

L'adultère est assez rare et se termine généralement par la mort du ravisseur et de l'épouse infidèle. Toutefois, la dignité du mari s'efface volontiers devant quelques cadeaux, auquel cas il n'hésite pas à prêter sa femme à un ami, voire même à un étranger.

Les enfants sont bien traités ; une coutume assez répandue est celle de l'adoption. Deux ou trois femmes adoptent le même enfant et rivalisent envers lui de bons soins et de tendresse. Lorsque la véritable mère doit s'absenter, l'enfant est recueilli par les mères adoptives ; les vieillards sont chargés de la garde de ces petits êtres, et s'en acquittent avec beau-

coup de soin. Plus tard, lorsqu'ils peuvent marcher, ils profitent de la liberté qu'ils ont de tout voir, de tout entendre, et exemptent ainsi les parents d'une grande surveillance. La tribu tout entière devient l'école de l'enfance.

Les enfants vont nus : les filles jusqu'à 6 ou 7 ans, les garçons jusqu'à 12 ou 13. Ils sont en général très peu respectueux envers leurs parents, et principalement envers leur mère. Ceci ne peut qu'étonner médiocrement ; en cela, ils prennent exemple sur leur père.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans mentionner un fait assez important, à savoir : la dépopulation rapide de l'île et la disproportion entre les deux sexes. D'après des renseignements donnés au docteur Guyot par les missionnaires, la population de l'île des Pins s'élevait à environ 1,600 habitants en 1848 ; actuellement, on n'en compte plus guère que 900. En 1878, dans leur école, il y avait 150 garçons, et seulement 110 filles. Cette disproportion marquée entre les deux sexes, générale à toutes les tribus de la Nouvelle-Calédonie, devient parfois l'origine de guerres partielles, dont le but est l'enlèvement des femmes de la tribu ennemie ; et lors de l'insurrection canaque de 1878, les indigènes, qui se rallièrent sous nos drapeaux, le firent surtout avec l'idée d'enlever quelques femmes aux tribus que nous combattions.

Religion. — Il est assez difficile de donner à ce propos des renseignements bien précis. Il paraît néanmoins ressortir que le Néo-Calédonien possède, au nombre de ses croyances, celle à l'immortalité de l'âme. Ces dernières peuvent prendre toutes les formes qui leur conviennent ; les unes, prennent l'apparence d'hommes, de femmes ; les autres, celle

d'oiseaux, de roussettes, etc. Elles ne se montrent, du reste, que pendant les nuits très sombres, et surtout quand il n'y a pas de feu dans les cases. Serait-ce à cette bizarre croyance qu'il faudrait rattacher l'habitude presque générale, qui consiste à allumer le soir, dans l'habitation, un feu qui ne s'éteint qu'à l'aube ?

La croyance aux sorciers est très répandue ; on en connaît deux variétés, et, à chacune d'elle, on assigne un nom particulier. Ces sorciers, qui tiennent le milieu entre les revenants et ceux qui ont un corps matériel et palpable, possèdent des pouvoirs étendus et presque toujours funestes ; c'est ainsi qu'ils font mourir, à peu près infailliblement, toutes les personnes qu'ils rencontrent sur leur chemin, ou bien encore, que jetant leur dévolu sur une case, ils condamnent un des membres de la famille à trépasser dans la nuit. Il est fort heureux, au point de vue de la dépopulation de l'île, que ces sorciers n'existent que dans l'imagination des naturels.

Quant aux sorciers en chair et en os, ce sont en général des personnages joignant, à une bonne dose d'intelligence, une très forte proportion d'astuce ; une simple particularité physique suffit parfois à les faire considérer comme tels. Ce sont eux qui font les conjurations, commentent les signes donnés par les plantes, les animaux, etc.; ils ont, en un mot, un rôle fort analogue à celui des augures de l'ancienne Rome. Ils possèdent le don de découvrir les maléfices, et malheureux sont ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis; leur simple accusation suffit en effet pour les perdre, sans qu'eux n'encourent personnellement aucun danger.

A cette question de croyances, nous rattachons celle du tabu, si répandue en Océanie. Le tabu implique une idée de prohibition : il peut être général, tel est celui qui rend inviolables

les bois sacrés, les lieux de sépulture, certaines baies, etc. Il peut aussi être partiel, et comme tel il émane de l'autorité privée du chef; aussi est-on porté jusqu'à un certain point à voir dans cette prohibition un habile procédé pour s'accaparer les récoltes, les fruits, etc.

TROISIÈME PARTIE.

PATHOLOGIE MÉDICALE INDIGÈNE.

Nous terminerons cette étude par l'exposé des principales affections qui ont été observées sur les naturels de la Nouvelle-Calédonie, rangeant d'un côté celles qui ressortent de la pathologie interne, de l'autre celles qui appartiennent à la pathologie externe.

Pathologie interne. — *Maladies de l'appareil digestif.* — Du côté de la bouche, on constate la stomatite dans ses différentes variétés.

Le noma est fréquent chez les enfants, principalement chez ceux qui sont atteints de dysenterie. La glossite superficielle coïncide presque toujours avec la stomatite.

L'estomac ne présente aucune affection à caractère bien tranché : les embarras gastriques fébriles sont excessivement fréquents.

L'intestin est souvent atteint chez les enfants, le carreau et les diarrhées chroniques exercent de grands ravages. L'entérite, la tuberculose intestinale et surtout la dysenterie s'observent chez l'adulte. La dernière de ces affections revêt chez les canaques une forme grave, et se complique fréquemment de péritonite. Le pronostic est plus sévère

pour eux que pour les blancs, à cause de leur ignorance absolue des lois de l'hygiène.

Les maladies du foie se bornent à quelques foies gras chez les tuberculeux, et à des congestions passives de cet organe.

Maladies de l'appareil respiratoire. — On rencontre la laryngite simple et surtout la laryngite tuberculeuse. Les bronchites affectent souvent la forme épidémique, et sont généralement graves : les conditions hygiéniques déplorables des indigènes, qui sortent de leurs cases échauffées et s'exposent le corps nu à un air plus ou moins frais, expliquent suffisamment la fréquence de cette affection. Aussi, est-ce pendant la saison des pluies et pendant les grandes brises fraîches d'août et de septembre que ces épidémies éclatent.

La pleurésie franche et surtout la pleurésie tuberculeuse existent comme partout ailleurs. Nous en dirons autant de la pneumonie aiguë, à laquelle succède presque toujours la pneumonie chronique,

Il est à remarquer que, dans cette race, presque toutes les affections pulmonaires un peu graves se terminent par la tuberculose. Cette dernière maladie est, sans contredit, celle qui exerce le plus de ravages dans le sein de la population noire.

Suivant le Dr de Rochas, elle en emporte à elle seule la moitié. Faut-il incriminer l'antiquité de la race ? Un mépris complet de l'hygiène ? Un libertinage précoce ? Toujours est-il que ce terrible fléau décime cette colonie, et que son évolution est excessivement rapide : la phtisie galopante est la forme qu'elle affecte le plus ordinairement. Les symptômes sont analogues à ceux que l'on peut observer journellement dans nos hôpitaux. L'ongle hippocratique, nié par

le Dr Boyer, a été vu assez souvent chez les indigènes par le Dr Guyot.

Mentionnons, pour mémoire, l'emphysème pulmonaire.

Les manifestations de la tuberculose sont le plus souvent chez l'enfant précédées d'accidents divers de scrofulose: engorgement ou suppuration des ganglions cervicaux ou maxillaires, etc., et la diathèse n'évolue en tant que tuberculose qu'à partir de vingt ans. Parmi ces manifestations dites de scrofule, nous citerons, outre les engorgements ganglionnaires, des ostéites, périostites, nécroses, etc. Une ostéite costale d'origine évidemment diathésique a été observée par le Dr Guyot : l'ouverture des foyers purulents est effectuée par les indigènes à l'aide d'un morceau de verre ou d'un coquillage tranchant.

Maladies de l'appareil circulatoire. — Elles ne présentent rien de spécial : l'endocardite et la péricardite seules ou accompagnant le rhumatisme ont été observées assez souvent.

Maladies des reins. — Le Dr Guyot a eu l'occasion, en pratiquant l'autopsie d'un indigène, de constater dans la substance corticale du rein gauche la présence de kystes séreux multiples, les uns gros comme un pois, les autres comme une grosse cerise.

Maladies de l'appareil locomoteur. — Le rhumatisme articulaire frappe les indigènes, mais pas aussi souvent qu'on pourrait le croire. Il se complique, comme nous venons de le dire d'endocardite. Le rhumatisme noueux n'a jamais été vu; quant au rachitisme, il est très rare, mais nous ne croyons pas qu'il faille en conclure à la supériorité physique de cette race : il faut plutôt, croyons-nous, attribuer cette absence

de rachitiques au fait de leur disparition rapide dès le jeune âge, par suite du manque de soins et d'hygiène.

Maladies de l'appareil de l'innervation. — La méningite consécutive à l'insolation s'observe quelquefois surtout chez les femmes qui ont la tête rasée. Les névroses ne paraissent pas trouver dans ce peuple un champ propice à leur développement. Parmi celles caractérisées par des troubles du mouvement, nous citerons la chorée, le tétanos. Parmi celles entraînant des troubles de l'intelligence, se trouvent l'idiotie, et une sorte de délire aigu que Dutroulau désigne sous le nom de délire aigu démonomaniaque. Nous rapportons ici le fait suivant, observé par le Dr Guyot sur un chef de l'île des Pins, âgé d'environ 50 ans. Ce chef, converti un des premiers, employa d'abord toute son influence pour favoriser la propagande des missionnaires. En 1876, ayant perdu sa femme, il fut pris d'une folie caractérisée par une mélancolie habituelle, de la défiance exagérée de l'Européen, et du missionnaire en particulier, et enfin des désirs insatiables de rapprochements sexuels. Ne pouvant trouver à les satisfaire à volonté, il présente de temps à autre des accès de délire furieux, pendant lesquels il exécute des danses violentes et lascives, tantôt en tournant autour d'un feu, tantôt autour d'un point imaginaire. En même temps, il brandit une zagaie ou un casse-tête, et se précipite d'une manière agressive sur l'indiscret qui se permet de le regarder. Il ferait évidemment du mal si on ne s'éloignait au plus vite.

Maladies infectieuses. — L'infection paludéenne est, comme nous l'avons dit au cours de cette étude, extrêmement rare. La grippe se rencontre assez souvent, de même que la fièvre typhoïde. L'alcoolisme est assez rare, mais existe dès que la

possibilité de consommer outre mesure les liquides en question est offerte aux naturels. La syphilis paraît avoir été importée, et certains auteurs lui assignent, comme origine première, les rapports fréquents des indigènes avec les Sandaliers. Inconnue du temps de Cook, on la voit maintenant sévir dans les localités les plus fréquentées, elle est au contraire assez rare dans les autres. L'île des Pins paraît avoir été le berceau primitif de cette affection, actuellement elle y est rare, mais en revanche assez grave, principalement chez les femmes. Le chancre revêt presque toujours le caractère phagédénique.

Une affection particulièrement étudiée par de Rochas et à laquelle peu d'indigènes échappent, le tonga, présente dans ses manifestations extérieures plus d'un rapport avec la syphilis. Nous verrons plus bas ce qu'en pense cet observateur. Voici les caractères qu'il lui assigne : le tonga se développe chez les enfants sur toutes les parties du corps, mais principalement au visage, autour des lèvres, au pourtour de l'anus, aux parties génitales, assez fréquemment à la commissure des orteils et des doigts. Il sévit à tout âge, les adultes, non plus que les vieillards, n'en sont exempts, mais il diminue de gravité à mesure que l'on se rapproche davantage de la sénilité. Chez l'adulte, il ne se développe rarement ailleurs qu'à la plante des pieds, quelquefois cependant aux mains. Voici le mode de début de cette singulière affection : des élevures rouges, luisantes, se forment d'abord comme de larges papules rondes ou ovalaires et ayant les dimensions d'une pièce de 20 centimes. Elles sont peu saillantes, dépourvues d'épiderme et suintent un liquide séreux qui, en se concrétant, forme une pellicule jaune analogue à une feuille de parchemin. Au-dessous de cette pellicule une surface rouge vif, granulée, comme spongieuse. Tout autour la peau est saine, à peine existe-t-il une petite aréole rouge. Cette pa-

pule s'agrandit en se fusionnant avec ses voisines, en même temps qu'elle s'accroît en hauteur. Parfois le développement en hauteur l'emporte, l'élevure peut alors atteindre 1 centimètre.

Souvent ces tubercules s'ulcèrent et deviennent alors l'origine d'une dépression. C'est ce qui a lieu à l'angle des lèvres, à la commissure des orteils. Si cette ulcération ne se produit pas, la guérison s'effectue, en ne laissant qu'une cicatrice tout à fait superficielle. Si elle a lieu, il en résulte des cicatrices difformes, analogues à celles que déterminent des brûlures profondes, cicatrices pouvant amener des adhérences vicieuses : adhérence des orteils entre eux, des fesses au voisinage de l'anus.

Il est à remarquer que les papules sont beaucoup plus confluentes chez les jeunes enfants que chez l'adolescent et l'adulte.

La marche de cette affection, apyrétique d'ailleurs, est indéterminée. Rarement mortelle chez l'adulte, elle peut tuer l'enfant par la suppuration prolongée qu'elle entraîne.

Le Dr de Rochas ne croit pas que ce soit une manifestation de nature syphilitique: on la voit, en effet, sévir aussi bien dans les localités infectées par la vérole que dans celles où cette maladie n'existe pas. En outre, sa prédilection pour l'enfance semblerait plutôt indiquer qu'on se trouve en présence d'une de ces affections cutanées si fréquentes dans le jeune âge. Cette manière de voir nous paraît être plus rationnelle.

Telles sont les principales maladies et en même temps les plus communes ressortant de la pathologie interne. Nous allons maintenant passer en revue les maladies chirurgicales qui ont été observées chez les indigènes.

Pathologie externe. — *Maladies des yeux.* — La conjonctivite dans toutes ses formes et avec toutes ses complications est très commune. Traitée avec le plus grand mépris par les indigènes, elle devient l'occasion de kératites, de perforations et d'opacifications de la cornée. Les maladies des milieux de l'œil sont assez rares, si on exempte toutefois ces kératites secondaires. La cataracte s'observe quelquefois chez les vieillards.

Nous mentionnerons en passant l'albinisme assez commun et sur lequel nous reviendrons, en traitant des affections de la peau, l'héméralopie, les blépharites. Ces dernières maladies sont plus fréquentes dans le nord de l'île que dans le sud : le sol sablonneux et étincelant de cette partie de l'île paraît jouer un rôle assez important dans leur étiologie.

Le Dr Guyot a observé à l'île des Pins quelques cas d'iritis et d'irido-choroïdite.

Maladies de la peau. — Très fréquentes en Nouvelle-Calédonie ; parmi les plus importantes, nous citerons :

L'impétigo, siégeant de préférence aux articulations des bras et des jambes, à la figure, aux fesses ; est plus souvent aigu que chronique, attaque principalement les enfants et récidive volontiers.

L'ecthyma très répandu trouve un terrain tout préparé pour évoluer: habitations où l'air ne se renouvelle que difficilement, nourriture peu réparatrice, malpropreté évidente. La marche de cette dermatose est toujours chronique, mais ne paraît pas avoir d'influence sur la santé générale des adultes.

Le psoriasis, moins fréquent que le tonga auquel il succède parfois, s'observe au cou-de-pied et à la face palmaire des mains ; sa marche est également chronique et n'altère en rien la santé générale.

L'eczéma, plus commun que l'impétigo, siège sur les fesses et est entretenu par la station assise.

L'albinisme est, comme nous l'avons dit, incidemment assez fréquent ; le système pileux est d'un blanc de lin ; les poils plus fins que chez les autres sujets. Les cheveux, pour quelques auteurs, ne seraient pas crépus; mais le docteur Guyot a constaté qu'ils étaient tout au moins frisés. La pupille est noire, l'iris bleu ; la peau, de couleur blanche terne, présente quelques dépôts de pigment plus ou moins espacés. Ces individus ne forment pas une race à part, et donnent le jour à des enfants parfaitement noirs.

Elephantiasis des Arabes. — Moins répandu en Nouvelle-Calédonie que dans la Polynésie, cette affection s'observe toutefois assez fréquemment sur les habitants du littoral, principalement aux îles Loyalty ; elle sévit rarement sur les jeunes gens; les adultes de 38 à 40 ans sont ses victimes préférées. Les jambes et le scrotum sont les parties le plus souvent atteintes ; quant au volume que peut acquérir la tuméfaction, il varie dans des limites assez étendues. Les symptômes diffèrent suivant que les jambes ou le scrotum se trouvent en jeu ; dans le premier cas, on observe de véritables accès de fièvre ; dans le second, la marche est un peu insidieuse. A quelle cause peut-on attribuer le développement de cette encombrante infirmité ? La proximité du littoral des rivières, et surtout de la mer, paraît devoir être incriminée; or, ces conditions sont réalisées de tous points par les insulaires du littoral. Il est, en effet, un fait qui prouve la valeur étiologique de cette donnée, à savoir, que cette affec-

tion est peu ou point connue à l'intérieur et même dans certaines autres îles dont les habitants vivent sur des lieux élevés, et que parmi la population du littoral, ceux-là sont atteints le plus souvent, dont les cases confinent au bord de l'eau.

Nous terminerons ce paragraphe en signalant l'existence de la lèpre, constatée dans le nord par le docteur Philippe.

Organes génito-urinaires. — L'uréthrite est assez commune et se complique d'épididymite et d'orchite. Tout porte, du reste, à croire que cette affection existait avant que les relations fussent établies avec les naturels ; on constate assez fréquemment l'hydrocèle. Le docteur Guyot a observé un épithélioma de la verge, ayant nécessité l'amputation de cet organe.

Les abcès chauds et froids sont communs ; les ulcères très fréquents succèdent à des piqûres dans les coraux, piqûres immédiatement abandonnées à elles-mêmes. Les phlegmons diffus, superficiels et profonds reconnaissent la même origine. Les ulcères dont nous venons de signaler l'existence sont généralement pâles, blafards, superficiels, assez longs à guérir.

Les adénites inguinales apparaissent souvent sans blessures des extrémités, et peuvent se terminer par de hideux ulcères occupant tout le pli inguinal; ces adénites sont remarquablement indolentes.

Les brûlures sont fréquentes, chez les enfants surtout. Il leur arrive, en effet, souvent de tomber dans le feu allumé en permanence au milieu de la case.

Nous n'insisterons pas sur les différentes affections, telles que luxations, fractures, etc., qui ne présentent rien de par-

ticulier, et nous terminerons en mentionnant la fréquence des hernies, l'existence de l'aïnhum et du goître, constatée par le docteur Guyot.

FIN.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 28 juin 1887.
Le Recteur de l'Académie,
Correspondant de l'Institut,
G. CHANCEL.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 27 juin 1887.
Le Doyen,
CASTAN.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'Exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !